

Luxembourg, le 21 janvier 2011

## **Circulaire aux administrations communales**

### **N° 1/2011**

**Objet :** campagne d'information et de sensibilisation à l'attention des étrangers en vue de leur inscription sur les listes électorales – appel à projets

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe un appel à projets de l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI) portant sur des actions ou initiatives susceptibles de bénéficier d'une subvention étatique en vue de sensibiliser les ressortissants étrangers à s'inscrire sur les listes électorales à l'approche des prochaines élections communales.

De plus amples informations sont disponibles sur le site : <http://www.olai.public.lu>.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes meilleures salutations.



Dan Kersch  
Président

## **Appels à projets – 2011**

Campagne d'information et de sensibilisation à l'attention des étrangers en vue de leur inscription sur les listes électorales.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 février 2011

### **Contexte**

L'OLAI a été mandaté par le Gouvernement à mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation auprès des étrangers pour les inciter à s'inscrire sur les listes électorales. Les prochaines élections seront les élections communales du 9 octobre 2011. La date limite des inscriptions est fixée au 14 juillet 2011.

- Un comité de suivi de la campagne a été mis en place pour réfléchir d'une part aux enjeux de la campagne et d'autre part aux objectifs et priorités que celle-ci devrait revêtir. Ce comité a notamment désigné une journée nationale des inscriptions qui aura lieu le 18 juin 2011.

- Un premier appel à projets a été lancé en 2010. 6 projets ont été soutenus. (voir le site pour en savoir plus : [http://www.olai.public.lu/fr/actualites/2010/10/Appel\\_resultats/index.html](http://www.olai.public.lu/fr/actualites/2010/10/Appel_resultats/index.html)).

### **Enjeux**

La participation politique des étrangers dans la société luxembourgeoise dans son ensemble figure parmi l'une des priorités du Plan d'action national d'intégration et de lutte contre les discriminations. La présente campagne sera donc l'occasion de créer un débat public tant au niveau des étrangers eux-mêmes que pour le pays dans son ensemble.

Cette campagne vise à atteindre toutes les communautés d'étrangers résidant au Grand-Duché de Luxembourg. Elle vise à assurer l'inscription et le vote du plus grand nombre possible d'électeurs étrangers. Pour ce faire, un concept et un message national communs à l'ensemble des multiplicateurs participant à ladite campagne ont été élaborés et sont en cours de diffusion.<sup>1</sup>

Quant aux projets visés par le présent appel, ils sont sensés contribuer à l'information et la sensibilisation du public cible (multiplicateurs et électeurs).

### **Priorités stratégiques**

- L'ensemble des projets sélectionnés assureront une complémentarité d'action dans le cadre de la campagne nationale afin de toucher le plus largement possible les publics cibles et ce, de manière adéquate et complète;
- les projets devront assurer une visibilité continue de la campagne sur toute la durée de celle-ci. (jusqu'au 14 juillet 2011) ;
- les projets cibleront les nationalités sous représentées dans le cadre des élections de 2005 à savoir notamment les résidents des pays limitrophes ainsi que les ressortissants de pays

---

<sup>1</sup> Des dépliants, affiches, logo ainsi que le site internet de la campagne [www.jepeuxvoter.lu](http://www.jepeuxvoter.lu) sont à disposition des partenaires sur demande.

tiers<sup>2</sup> et/ ou porteront une attention particulière aux jeunes et aux femmes (toutes nationalités confondues) ;

- les projets soutenus impliqueront et mobiliseront les acteurs clés de la campagne, à savoir notamment les syndicats, partis politiques, les administrations communales, associations.

## **Objectifs**

Les projets relevant de cet appel à projets ont pour objectif :

- d'assurer une diversification des acteurs qui sensibilisent,
- d'adresser des messages clairs et spécifiques en fonction du public cible,
- de prendre en compte la situation plurilingue du Luxembourg,
- de contribuer à assurer une large couverture de la campagne sur l'ensemble du territoire national.

## **Résultats escomptés**

A la fin de la campagne, il est essentiel que des actions aient été mises en place à l'égard de l'ensemble des communautés étrangères présentes au Luxembourg et ce sur l'ensemble du territoire. La campagne aura permis en outre de discuter publiquement des enjeux que présente l'inscription des étrangers sur les listes électorales. Enfin, cette dernière aura permis d'augmenter le taux d'inscription des étrangers (tout âge, nationalité et genre confondus).

## **Budget**

Le budget total disponible est de 70 000 euros.

Trois plafonds de subvention ont été fixés :

- 1000 € maximum pour les projets présentant une activité pour la Journée Nationale des inscriptions
- 3000 € maximum pour les projets présentés par UN seul organisme
- 10.000 € maximum pour les projets prenant place dans le cadre d'un partenariat innovant

## **Durée**

Les projets auront une durée maximale de 4 mois et demi débutant le mois de mars 2011 et se terminant le 14 juillet 2011.

---

<sup>2</sup> Voir le **Bilan intermédiaire des inscriptions sur les listes électorales pour élections communales d'octobre 2011, au 9 octobre 2010.** ([http://cefis.lu/files/bilan\\_inscriptions.pdf](http://cefis.lu/files/bilan_inscriptions.pdf))

## **Bénéficiaires visés**

Le projet doit être présenté par des organisations privés sans but lucratif possédant une personnalité juridique, les partis politiques, les ministères et administrations publiques (en ce compris les communes), les chambres professionnelles, les syndicats et les établissements publics se trouvant au Grand-duché du Luxembourg.

## **Critères de recevabilité**

Les projets sont à renvoyer ou à déposer obligatoirement à l'adresse suivante : 9, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg pour le 15 février 2011 avant 17h30 au plus tard en mentionnant dans l'objet « campagne élections 2011 – Nom de l'association et nom du projet ». Toute demande introduite après ce délai ne pourra plus être prise en considération. Un accusé de réception sera adressé par messagerie électronique.

## **Présentation des demandes**

Toute demande de financement devra contenir notamment :

- le formulaire de demande (formulaire disponible sur le site [www.olai.public.lu](http://www.olai.public.lu));
- le budget prévisionnel (formulaire disponible sur le site [www.olai.public.lu](http://www.olai.public.lu));
- une copie des statuts (pour les asbl) ;
- une copie du dernier bilan ou un état des recettes et dépenses ;
- une copie du dernier rapport d'activités ;
- la composition du conseil d'administration.

## **ATTENTION !**

- Ne pas déposer les dossiers directement à vos interlocuteurs habituels, ils ne seront pas pris en compte.

## **Critères de sélection**

Les projets retenus devront simultanément répondre aux critères suivants afin d'être en adéquation avec l'appel à projets :

- répondre aux objectifs (4 points),
- proposer une approche originale et innovatrice (4 points),
- proposer une offre compétitive (rapport qualité/prix) (5 points)
- prendre en compte les priorités stratégiques (8 points).

En outre, les projets visant l'enveloppe budgétaire de 10 000 € maximum devront être réalisés en partenariat approprié et innovant avec au moins un autre organisme/ association œuvrant directement ou indirectement en faveur de l'intégration (7 points).

La sélection se fondera également sur l'idée d'assurer une complémentarité d'action et d'acteurs entre les divers projets choisis afin d'assurer la plus grande couverture possible de la campagne d'un point de vue territorial et des publics cibles.

### **Information**

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Octavia Alves/ Laure Amoyel

[Octavia.alves@olai.etat.lu](mailto:Octavia.alves@olai.etat.lu), tél. 247 85734

[Laure.amoyel@olai.etat.lu](mailto:Laure.amoyel@olai.etat.lu), tél. 247 85724

### **Procédure de sélection**

La sélection s'opère par un jury composé de représentants du Service information et presse, du Ministère de l'Intérieur et de l'OLAI. Ce comité analysera et sélectionnera les dossiers sur base de la demande introduite et des critères de sélection.

### **Notification**

Les résultats seront notifiés par voie postale le 1<sup>er</sup> mars 2011. Les décisions de rejet seront dûment motivées.

Les projets retenus seront publiés sur le site de l'OLAI pour le 7 mars 2011 au plus tard.

### **Paieement**

Les paiements seront effectués en deux tranches :

- une première demande de paiement de 40% est introduite suite à la signature du contrat;
- une seconde demande de paiement interviendra après la remise et l'approbation du rapport final.

### **Evaluation**

A la fin du projet, un rapport final est soumis pour permettre l'évaluation du projet. Le rapport final devra reprendre les informations pertinentes quant aux résultats en cours et obtenus dans le cadre de la réalisation du projet financé, compte tenu des objectifs, du planning et du budget prévus pour le projet, et tel que décrits dans la demande initiale. Le rapport final composé du rapport technique et du décompte financier, est à renvoyer obligatoirement à l'adresse suivante : 9 avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg et ce avant le 15 octobre 2011 MINUIT (cachet de la poste faisant foi).